

Note de synthèse — tarification de la restauration scolaire

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Projet soumis à relecture et à signature, pour la délibération de juin · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif — commune, tranches tarifaires et familles inventées pour la démonstration. **Cette note est un PROJET** : elle est relue, corrigée et signée par un agent public avant d'entrer au dossier de délibération. **Chaque chiffre porte la pièce dont il sort et sa date ; aucune donnée extérieure à la commune n'y figure.**

1. Ce que coûte le service aujourd'hui

Élément	Valeur	Pièce et date
Coût complet du repas	9,24 €	Comptes administratifs N, logiciel de restauration, 214 800 repas servis
Prix moyen payé par les familles	5,00 €	Titres émis, 208 400 repas facturés
Reste à charge par repas	4,39 €	Calcul sur repas servis

Élément	Valeur	Pièce et date
Reste à charge N-2	812 000 €	Compte administratif N-2, voté
Reste à charge N-1	878 000 €	Compte administratif N-1, voté
Reste à charge N	944 000 €	Compte administratif N, provisoire au 12 février
Progression	+66 000 € par exercice, deux fois de suite	La régularité est le fait à porter à la délibération

2. La grille en vigueur — 8 tranches, 3 860 familles

Tranche de quotient familial	Prix du repas	Familles	Repas facturés	Recettes
Tranche 1	1,40 €	412	18 600	26 040 €
Tranche 2	2,50 €	486	24 900	62 250 €
Tranche 3	3,40 €	610	31 200	106 080 €
Tranche 4	4,50 €	638	34 800	156 600 €
Tranche 5	5,60 €	474	26 100	146 160 €
Tranche 6	6,70 €	512	28 400	190 280 €
Tranche 7	7,50 €	418	24 700	185 250 €
Tranche 8	8,60 €	310	19 700	169 420 €
Total	Prix moyen payé 5,00 €	3 860	208 400	1 042 080 €, arrondi à 1 042 000 €
Référence	—	—	—	Délibération tarifaire du 24 juin N-3, articles 2 et 3

3. Trois scénarios chiffrés — avec leurs gagnants et leurs perdants nommés

Scénario	Effet sur les recettes	Reste à charge après	Familles concernées	Ce qu'il faut savoir avant de choisir
1 — Revalorisation uniforme de 3 % des 8 tranches	+31 000 €	913 000 €	Les 3 860, dont les 412 de la tranche 1	Le rendement le plus élevé, mais il touche aussi les tranches les plus basses
2 — Revalorisation de 5 % des 3 tranches hautes seules (6, 7 et 8)	+27 000 €	917 000 €	1 240 sur 3 860 — 32,1 %	Presque le même rendement que le scénario 1, pour un tiers des familles touchées
3 — Grille inchangée, tranche 3 ramenée au tarif social de 2,80 €	−19 000 €	963 000 €	610 familles gagnantes	Le reste à charge progresse de 19 000 € — soit moins d'un tiers de la progression annuelle constatée

L'hypothèse commune aux trois scénarios est écrite en tête de cette page, pas en note de bas de page : nombre de repas constant à 208 400 repas facturés. Si la fréquentation bouge de 5 %, l'écart de recettes est de 52 000 € dans un sens ou dans l'autre — soit davantage que l'écart entre les trois scénarios. C'est la variable qui fait basculer la décision, et elle doit être connue de l'assemblée avant le vote, pas après.

4. L'historique de vos propres décisions — la veille qui manque le plus souvent

Délibération	Décision prise	Reste à charge de l'exercice suivant	Écart
Délibération de 2019	Création des 8 tranches de quotient familial	684 000 €	—
Délibération de 2021	Revalorisation uniforme de 2 %	742 000 €	+58 000 €
Délibération de 2022	Grille inchangée	796 000 €	+54 000 €
Délibération du 24 juin N-3	Revalorisation uniforme de 2,5 %	812 000 €	+16 000 €
Lecture	—	—	Une revalorisation ralentit la progression du reste à charge d'un exercice ; elle ne l'inverse dans aucun des trois cas mesurés

Ce que cette note ne fait pas à votre place, et c'est heureux : le choix. Elle apporte **les trois chemins chiffrés, leurs gagnants et leurs perdants nommés par tranche, l'hypothèse qui les porte et sa sensibilité, et l'historique de vos propres décisions. L'arbitrage se prend en commission, et il se prend en trente minutes au lieu d'une réunion préparatoire. La note est écrite et signée par un agent public : c'est un acte de la collectivité, pas une production de machine — et c'est précisément ce qui la rend opposable.**

Note relue, corrigée et signée par la directrice générale des services, le : _____

Scénario retenu par la commission éducation et transmis au conseil municipal : _____

annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.